

Image not found or type unknown



Application de peine devant le jap

Par **280469**, le **12/05/2011** à **09:09**

Bonjour,rrrnAprès un désistement en Appel, je suis condamné à 3 mois fermes, dois je attendre une convocation du juge d'application des peines ou solliciter celui ci pour obtenir un éventuel aménagement de peine ?rnEst il necessaire d'être accompagné par un avocat ?